



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 19 mai 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/05/2008

D - 20080200.BIS

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 19 mai Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC (*présent jusqu'à 17h10*), Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Nicolas BRUGERE, Mme Sarah BROMBERG,

***Motion relative au maintien à Bordeaux de l'Ecole du service
de santé des armées***

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Le Conseil Municipal de Bordeaux, très attaché au maintien de l'Ecole du service de santé des armées, présente depuis 1890 à Bordeaux, en appelle au Premier Ministre pour que ce site soit conforté et puisse, dans la perspective d'un regroupement des écoles de formation des médecins militaires, accueillir l'ensemble des effectifs d'élèves.

Les locaux de l'ESSA, mis à disposition par la ville de Bordeaux depuis la création de l'Ecole, et disposant des équipements pédagogiques et sportifs adaptés, peuvent accueillir la totalité des élèves en résidence. En plein centre ville, directement reliés par le tramway à l'Université Victor Ségalen et peu distants de l'Hôpital d'instruction des armées Robert Picqué, ils bénéficient d'une situation idéale pour la formation comme pour l'agrément de la vie étudiante

L'Ecole est également étroitement intégrée au dispositif universitaire, hospitalier et de recherche local. En partenariat avec l'ESSA, l'Université Victor Ségalen a ainsi développé des pôles d'excellence de niveau international dans des domaines spécifiques à la médecine militaire comme la médecine tropicale, la microbiologie, la médecine aéronautique, la médecine d'urgence, la sécurité civile, la santé publique ou l'épidémiologie.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 mai 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Alain JUPPE

Regroupement des écoles du service de santé des armées à Bordeaux

La ville de Bordeaux et les autres collectivités locales, la communauté universitaire et la population (17500 signatures de soutien) sont mobilisées pour obtenir le maintien à Bordeaux de l'ESSA.

Le regroupement des écoles du service de santé des armées à Bordeaux répond en effet à une logique économique et de rationalisation des moyens, est justifié par des raisons pédagogiques et scientifiques et contribue au renforcement d'un pôle de santé militaire polyvalent.

1- Capacité à accueillir dans d'excellentes conditions l'ensemble des effectifs d'élèves médecins militaires

La principale raison avancée pour justifier le regroupement des écoles à Bron concerne la capacité d'accueil et les équipements sportifs et pédagogiques, qui seraient insuffisants à Bordeaux. Ce n'est pas le cas.

Le site de Bordeaux, sur 2ha en plein centre ville, a une capacité actuelle, qui peut être facilement augmentée si nécessaire, de 305 chambres. Il peut accueillir l'ensemble des effectifs des trois premières années, les élèves étant ensuite astreints à une mobilité dans le dispositif LMD qui sera mis en place à la rentrée 2009.

D'ores et déjà, à Bordeaux, les élèves, à l'issue de la 3^{ème} année, optent pour leur grande majorité pour l'externat, plus adapté à leurs souhaits et moins coûteux pour l'armée qui leur verse une indemnité d'externat de 50€, inférieure au coût de l'internat.

Si les recrutements d'élèves étaient dans l'avenir maintenus au niveau actuel, ce qui est improbable, compte tenu de l'évolution des missions des médecins militaires amenés à intervenir seulement sur les théâtres extérieurs, les effectifs à loger seraient de 330 élèves (150 en première année+90+90, avec un taux moyen de réussite en L1 de 60%) auxquels s'ajouteraient les quelques vétérinaires, pharmaciens et chirurgiens dentistes.

L'Ecole de Bordeaux peut tout à fait accueillir de manière optimale ces élèves. Elle dispose en outre d'équipements sportifs publics variés à proximité et d'équipements pédagogiques (amphithéâtre de 157 places, salles de cours...) qui devaient, avant que le marché ne soit suspendu, être complétés par un nouveau bâtiment pédagogique (10M€ dont 0,7 M€ serait dans tous les cas dû à l'architecte).

Les locaux de Bron, qui ont trente ans et nécessitent des travaux de réhabilitation, demeureraient quant à eux, avec une capacité de 590 places sur un campus de 30ha, surdimensionnés. Aujourd'hui, les charges fixes de Bron (qui emploie 132 civils) s'élèvent presque au double de celles de Bordeaux (qui emploie 81 civils) pour un effectif similaire d'élèves.

La logique économique plaiderait pour qu'un autre usage, plus adapté à son potentiel, soit affecté au site de Bron. Il pourrait notamment répondre aux besoins de formation de la gendarmerie.

2- Efficacité de la formation

Depuis 2000, les résultats de Bordeaux au numerus clausus (entre 60 et 86%) sont très largement supérieurs à ceux de Bron (45 à 60%).

Ces résultats s'expliquent par la forte tradition de l'Ecole, la qualité de l'encadrement, en particulier par les officiers mariniers qui sont très demandeurs des affectations à l'ESSA, et le travail en partenariat avec l'université Victor Segalen. La fusion des 3 UFR médicales en une seule ne pourra que renforcer la cohérence et l'uniformisation, souhaitée par l'armée, de la formation. Ce n'est pas le cas à Lyon où les formations sont éclatées en 4 UFR.

3- Parfaite intégration de l'ESSA dans le dispositif universitaire, hospitalier et de recherche local

Implantée depuis plus d'un siècle à Bordeaux, l'ESSA a noué des relations étroites avec l'université médicale de Bordeaux 2, qui porte d'ailleurs le nom d'un illustre navalais, Victor Ségalen, et dont le corps enseignant compte nombre d'anciens élèves. Elle est notamment partie prenante au PRES et au projet Campus.

Ce partenariat, auquel l'université a réaffirmé son attachement dans une motion adoptée par son conseil d'administration du 27 mars dernier, a été à l'origine du développement de formations et de recherches qui constituent des pôles d'excellence reconnus au niveau international dans des domaines intéressant directement la médecine militaire :

- médecine tropicale, avec le master du Centre René Labusquière, seul pilote en France du réseau européen Erasmus Mundus TroEd, et porteur d'un projet d'Ecole doctorale européenne avec 6 partenaires prestigieux. La candidature de l'université de Lyon n'a pas été retenue dans ce réseau.
- risque microbiologique ;
- médecine en conditions extrêmes et médecine humanitaire, cet environnement expliquant que Médecins sans frontières et Pharmaciens sans frontières aient choisi d'implanter leur centre logistique à Bordeaux. A l'inverse, l'école de Bron a cessé toute collaboration avec le Centre européen de santé humanitaire qui doit déménager à Annemasse ;
- médecine aéronautique ;
- santé publique (ISPED) et épidémiologie
- coopération internationale, notamment avec l'Europe et l'Afrique subsaharienne, avec formation des élèves de l'ESSA à l'étranger.

4- Bordeaux constitue un pôle de santé militaire majeur

Le site de Bordeaux est en mesure de constituer un pôle de santé militaire complet et polyvalent grâce :

- au binôme ESSA-HIA Robert Picqué, avec un domaine foncier de 16ha offrant la possibilité d'un campus modulable,
- aux nouvelles orientations logistiques de la base aérienne de Mérignac, donnant accès à l'environnement aéronautique,
- à la proximité du camp militaire de Souge, lieu de formation des forces spéciales.